



Commune de Donneloye
Conseil Général

1^{ER} EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL GENERAL DU 23 JUIN 2015

La séance est conduite par le Président Monsieur Gilbert Gavillet.

Le Conseil Général de Donneloye, sur proposition de la Municipalité, entendu le rapport de la commission des finances et gestion, et considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour décide :

d'adopter le préavis municipal No 01/2015 :

- 1. les comptes de la bourse communale de Donneloye arrêtées pour l'année 2014 :**

Charges	CHF	3'313'555.55
Revenus	CHF	3'425'299.08
Excédent des revenus	CHF	111'743.53

- 2. de donner décharge à la Commission des finances et gestion, à la boursière et à la Municipalité**
- 3. d'adopter la gestion de la commune et d'en donner décharge à la Municipalité**

le Président

Gilbert Gavillet



la secrétaire

Angélique Bovey